

Niveau :	<b>MASTER</b>					année
Domaine :	<b>DROIT ECONOMIE GESTION</b>					<b>M2</b>
Mention :	<b>SCIENCES DU MANAGEMENT</b>					
Spécialité :	<b>CONTROLE DE GESTION</b>					
Volume horaire étudiant :	250 h	40 h	h	h	TER	<b>290 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Christine MARSAL Maître de conférences <a href="mailto:christine.marsal@u-bourgogne.fr">christine.marsal@u-bourgogne.fr</a>	Dominique CHINA  ☎ 03.80.39.54.20 Dominique.china@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Economie-Gestion / IAE de Dijon

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

La spécialité « Contrôle de gestion » formera des professionnels du contrôle de gestion et plus généralement de l'aide managériale à la prise de décision. Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances et des compétences approfondies en Management, en Finance et en Contrôle de gestion. Nos étudiants auront la possibilité d'acquérir les techniques et les savoir-faire actualisés, pratiqués dans les entreprises françaises, moyennes et grandes, ainsi que dans les groupes internationaux.

**■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les débouchés sont importants, le contrôle de gestion prenant aujourd'hui beaucoup d'importance en France. Les types d'offres d'emplois accessibles aux futurs diplômés sont nombreux : contrôleur de gestion bien entendu, mais également responsable analytique et industriel, contrôleur budgétaire, responsable reporting, contrôleur de gestion sociale, responsable paie et toute fonction consistant à être le « monsieur chiffre » d'un dirigeant de PME ou d'un responsable de division (commerciale/marketing, ressources humaines, production, ...) d'une grande entreprise. Des postes à l'international sont également envisageables. Les étudiants de M1 seront encouragés à suivre un semestre à l'étranger avant d'intégrer le M2.

**Organisation et descriptif des études :**

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 3**

UE 1	Les fondamentaux du contrôle de gestion	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Le métier de contrôleur de gestion	10		10		CC		2	2
	Les outils traditionnels d'aide à la prise de décision	15	5	20		CT	3		3
	Management accounting I & Information systems management	15	5	20		CT	3		3
TOTAL UE 1	Les prérequis	40	10	50	8	CC-CT	6	2	8
UE 2	Aide à la prise de décision sociale	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Audit et Veille sociale	10	5	15		CT	2,5		2,5
	Pilotage de l'emploi et des compétences	10	5	15		CC		2,5	2,5
	Gestion des rémunérations	10		10		CT	1,5		1,5
	Dimensions éthique et environnementale du pilotage	10		10		CC		1,5	1,5
TOTAL UE 2	Les aspects sociaux du contrôle de gestion	40	10	50	8	CC-CT	4	4	8
UE 3	International Financial & Management accounting	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Management accounting II :Innovations	10	5	15		CT	2		2
	Comparative Management accounting	10	5	15		CC		2	2
	International Financial accounting	20		20		CT	3		3
TOTAL UE 3	Les aspects internationaux du contrôle de gestion	40	10	50	7	CC-CT	5	2	7
UE 4	Contrôle de gestion et pilotage en contextes spécifiques	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Pilotage des groupes bancaires	20		20		CT	4		4
	Contrôle et pilotage dans : la grande distribution, les activités informatiques, une filiale étrangère...	15		15		CC		2	2
	Les professionnels du contrôle de gestion	10		10		CC		1	1
TOTAL UE 4	Les particularités du contrôle de gestion	45		45	7	CC-CT	4	3	7
<b>TOTAL S3</b>		<b>165</b>	<b>30</b>	<b>195</b>	<b>30</b>		<b>19</b>	<b>11</b>	<b>30</b>

**SEMESTRE 4**

UE 5	Contrôle de gestion, structures et aide à la prise de décision	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Approche organisationnelle du contrôle de gestion	10	5	15		CC-CT	2	1	3
	Quality and Supply chain management	15		15		CC-CT	1,5	1	2,5
	Management des Processus et des Projets	15		15		CC-CT	1,5	1	2,5
TOTAL UE 5	Les aspects opérationnels du contrôle de gestion	40	5	45	8	CC-CT	5	3	8

UE 6	Finance, contrôle et stratégie	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
	Finance	15	5	20		CT	3		3
	Stratégie et contrôle des organisations publiques	20		20		CT	3		3
	Mesures de la création de valeur et pilotage	10		10		CT	2		2
TOTAL UE 6	Finance, Contrôle et Stratégie	45	5	50	8	CT	8		8

UE 7	Intégration dans la vie professionnelle	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT	coeff CC	total coef
	Grand oral							5	5
	Soutenance mémoire de stage							9	9
TOTAL UE 7	Intégration dans la vie professionnelle				14	CC		14	14

<b>TOTAL S4</b>		<b>85</b>	<b>10</b>	<b>90</b>	<b>30</b>	<b>CC-CT</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>30</b>
-----------------	--	-----------	-----------	-----------	-----------	--------------	-----------	-----------	-----------

**■ Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.ubourgogne.fr/>

Les dispositions relatives au contrôle des connaissances sont celles en vigueur au sein du Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management.

Principes généraux du Master Sciences du Management :

Le contrôle des connaissances repose sur les conditions générales suivantes (M1 et M2) :

- La moyenne générale de chaque semestre est déterminée par compensation entre UE, chaque UE étant affectée d'un coefficient correspondant à des crédits européens (ECTS). Le semestre est validé et capitalisé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.
- Pour toute UE composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient attribué à la matière. Toute UE validée est capitalisée en crédits ECTS.
- Chaque année de Master est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. Il peut y avoir compensation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> semestre de chaque année.
- Dans le cas où l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 10/20 pour un semestre, et que la moyenne générale sur l'année est inférieure à 10/20, l'étudiant doit se représenter à une seconde session d'examen qui est organisée en septembre de chaque année. L'étudiant doit alors repasser les UE non validées.
- A l'intérieur d'un semestre, l'étudiant conserve le bénéfice des UE validées qui sont capitalisées.

- L'étudiant qui n'a pas validé le premier semestre est autorisé à suivre les enseignements du second semestre, la seconde session étant organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement. Il en va de même pour les semestres 3 et 4.
- Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien
- Le Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management (le diplôme doit stipuler la spécialité) est attribué aux étudiants qui ont validé les 120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et qui ont validé le stage obligatoire de fin de parcours.